



## FLASH USD-FO – SITUATION SANITAIRE AUDIO-RÉUNION DU 22 janvier 2021

Une conférence audio sur la situation sanitaire s'est tenue ce jour entre la Direction générale et les représentants du personnel.

Vous trouverez ci-après le résumé de nos principaux échanges.

\*\*\*\*\*

### Point la situation sanitaire en Douane :

-nombre de nouveaux cas positifs sur la semaine : 44 agents (39 la semaine dernière).

-Placés à l'isolement : 140 agents (128 la semaine dernière)

-Télétravail : 5158 agents effectuant au moins d'une journée (en diminution)

-Sites identifiés mais non considérés encore comme cluster: BCMA Mérignac, Recette régionale du havre, Mayotte (DR et Brigade), BSITM (+2 nouveaux cas), sur la DR de Clermont ferrand (augmentation plus importante que sur les autres sites).

La BSITM semblerait être sur-exposée compte tenu de ses missions, alors que les mesures ne sont pas plus renforcées qu'ailleurs. La réponse de l'Administration est qu'il n'y a qu'un seul EUROSTAR par jour, la problématique est plus réaliste dans les aéroports que dans cette gare.

Concernant les variants du covid, il va être recommandé de ne plus utiliser les masques de catégorie de 2 et artisanaux. La doctrine ministérielle toujours suivie et d'actualité cadre l'utilisation des masques chirurgicaux et de catégorie 1. Selon les risques prévus par les médecins (pays très contaminés ou situations de contrôles surtout en aéroport), l'utilisation des masques FFP2 est préconisée.

Il est prévu une augmentation de la distance de sécurité sanitaire de 1m à 2m, pour les personnes sans masque.

*USD-FO : Certains agents logés dans les cités douanières sont positifs et une consigne d'information doit être adressée aux responsables des nettoyeurs et responsables de masse afin d'accentuer les gestes préventifs (nettoyage accru des rampes par exemple).*

### Situation de l'école de La Rochelle :

L'ARS a fait une importante recommandation concernant l'école afin que des mesures préventives de densification des salles de cours, de distanciation plus importante des élèves et de cours en distanciel soient mis en place, compte tenu des risques accrus par les variants du covid. Les ressources en terme de formateur sont limités et ne permettent pas de multiplier les groupes et de salle. A l'issue de leur formation, les formations pratiques seront mises en place dans les DR car les cas pratiques ne pourront plus être réalisés pour tous. L'école n'est pas fermée, l'Administration souhaite le souligner ; celle-ci est seulement en mode distanciel.

Les formations techniques sont maintenues (marins pont, mdc) . Pour ces publics, les nouvelles consignes sanitaires seront appliquées.

Pour les agents ultra-marins (18 agents), l'AGRENAD s'emploie à les maintenir jusqu'à ce qu'ils puissent repartir chez eux, des mesures seront proposées afin qu'il aient, par exemple, une connexion informatique et du matériel.

Les OS appellent à de la clémence de la part de l'Administration concernant les non-titularisations des stagiaires qui pourraient intervenir suite à cette formation très déstabilisante. Préoccupation des stagiaires qui ont rendu leur logement privé suite à leur entrée en formation à La Rochelle et qui, de fait, se retrouveraient dans l'incapacité de pouvoir continuer à loger sur l'école pendant la période de formation en distanciel.

L'accès à internet est payant sur l'école, et durant cette période, l'Administration s'engage à reprendre à ses frais les coûts de connexion.



## FORCE OUVRIÈRE

---

*USD-FO : Demande de tests obligatoires à TOUS les stagiaires quand il reviennent sur site et pour le personnel de l'école sur la base du volontariat, afin de mettre toutes les chances de protection de notre côté.*

Suite aux discussions avec la médecine de prévention, les formations pratiques pourront continuer à être effectuées en région pour le tir. Quant au tpci effectué en distanciel pour le moment, cette formation continuera en région et fera office d'une validation en présentiel en fin de formation.

Dès ce week-end, les stagiaires seront de retour chez eux pour continuer leur formation en distanciel.

**Re-déploiement à Roissy :** Il y a déjà eu un re-déploiement en juillet 2020 vers des résidences hors DIPA. Les prévisions de baisse d'activité devraient se prolonger encore sur toute l'année 2022. Ne pouvant pas laisser les agents dans cette situation très inconfortable sur une période aussi longue, l'Administration a recensé 170 postes sur l'extérieur ouverts aux agents pour 150 agents concernés par la fermeture des terminaux. Etude approfondie de la DIPA sur ce prochain re-déploiement. L'Administration ne veut pas propulser les agents dans des conditions non voulues, les mettant en grave difficulté familialement et personnellement. Comment organiser ce mouvement ? L'Administration s'y emploie.

Les OS s'inquiètent sur la méthode du DI DIPA. Les volontaires ne sont pas traités en premier, alors que certains sont en capacité de rejoindre des postes. D'autres agents déjà en poste dans les terminaux font encore des affaires sur l'Aéroport et ceux-ci ne doivent pas être enlevés de leur poste. Le problème est pris à l'envers, les bases posées sont catastrophiques.

Trop de données ne sont pas exploitées dans le bon sens. Que la notion de volontariat soit prise en compte dans un premier temps, alors que ces agents sont exclus de cette phase de concertation !

La notion de transferts de personnel sur les sites d'accueil doit être prise en compte. L'apport important d'agents supplémentaires sur ces sites extérieurs à la DIPA peut et pose un problème de matériels (armes, véhicules,...), d'organisation des équipes, des unités, de formations...

*USD-FO : Les bi-latérales avec la DIPA ne règlent pas les problèmes, semble-t-il. Que de considérer la fermeture des terminaux comme un fait entraînant la fermeture des unités est une grave erreur. Des affaires continuent à être faites. Les flux de fret express ainsi que commerciaux demeurent importants sur tous le site et la présence de douaniers est nécessaire. Le volontariat doit être pris en compte en première mesure. Ensuite que le desiderata des agents et que la situation personnelle de chacun soit connue par l'Administration et exploitée positivement. Il ne s'agit pas de remplir des postes vides, mais bien de connaître les besoins réalistes de la DIPA, le volontariat et ensuite les desiderata des agents. La méthode employée dans la synthèse du re-déploiement n'est pas du tout la bonne.*

L'Administration va communiquer aux OS l'ensemble des besoins tels que recensés. Est citée la DI des Hauts de France comme interrégion demandeuse par exemple. La base du volontariat élargi se profilerait. Pas de commande politique, ni de mandat concernant la situation de la DIPA, la directrice générale a souhaité réagir par rapport à une situation exceptionnelle dans une période allant vers l'inconnu.

### Flux migratoires à l'arrivée:

Les passagers et voyageurs en provenance de pays tiers sur le territoire européen doivent présenter un test négatif réalisé 72h avant le voyage et se mettre en septaine lors de leur arrivée sur le territoire, puis effectuer un nouveau test de dépistage, à l'issue.

Pour arrivées en provenance de Grande Bretagne, les chauffeurs routiers restent soumis aux tests covid avant entrée sur le territoire européen.

Dans le cadre des frontières intérieures, à compter de lundi, tous les voyageurs (ports, aéroports) qui souhaitent entrer sur le territoire national devront produire un test négatif datant de 72h avant le voyage. Pas de septaine demandé, et dispositif non applicable aux frontaliers et aux chauffeurs.

*USD-FO : nombre de faux documents tests covid négatifs sont-ils réalisés à bord des bateaux en provenant du Maroc et en direction de SETE. Ainsi quelle validité accorder à ces documents au regard des risques sanitaires que cela peut générer sur notre territoire national, si les voyageurs étaient réellement positifs.*

De faux documents attestant de tests covid négatifs commencent à voir le jour sur tout le territoire. Questionnement de toutes les OS concernant ce risque ?

Réponse de l'Administration : le Ministère de l'Intérieur est parfaitement au courant, et une mission s'est constituée pour observation. Celle-ci s'est déplacée en Angleterre afin d'examiner les pratiques des chauffeurs routiers anglais qui opèrent sur eux-mêmes les tests covid (pratiques autorisées pour l'instant par les autorités françaises).



## FORCE OUVRIÈRE

---

**BON COURAGE A TOUTES ET A TOUS ET PRENEZ SOIN DE VOUS**

**Représentants USD FO à cette réunion audio :**

**CATALA Marie-Jeanne - ESCAVI Edgar - LUNESU Salvatore**

**\*\*\*\*\***

**Au travail ou en-dehors, respectez les gestes barrières.  
La crise sanitaire est aussi l'affaire de tous.**

### **IL FAUT CONTINUER :**

- **à respecter les gestes barrières :** distanciation physique de deux mètres entre les agents, lavage régulier des mains (avec du savon ou du gel hydro alcoolique), tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, saluer sans serrer la main et sans embrassade ;
- **à appliquer les mesures d'hygiène:** nettoyage et désinfection des surfaces de travail, des sanitaires et du matériel de travail partagé, aération régulière des locaux, gestion des flux de personnes.